

Le FEC renforce sa politique environnementale et sociale pour un développement durable et inclusif des territoires

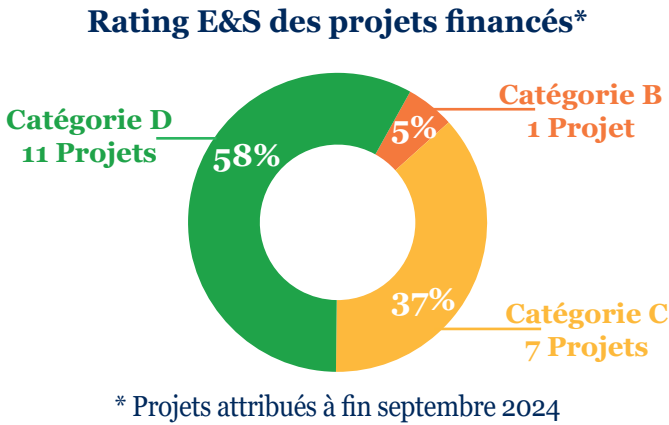
Le Fonds d'Equipeement Communal veille à poursuivre ses actions et à concrétiser son engagement en faveur d'un développement territorial durable, contribuant ainsi à la réalisation par les Collectivités Territoriales des objectifs nationaux de développement durable à l'échelle locale, dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en oeuvre de sa vision stratégique en matière de durabilité, le FEC avait adopté, en avril 2022, sa propre Politique Environnementale et Sociale (E&S), qui constitue la pierre angulaire de son Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES), et qui avait permis de formaliser et de donner une nouvelle dimension à l'intégration des risques E&S dans la gestion globale des risques de la Banque.

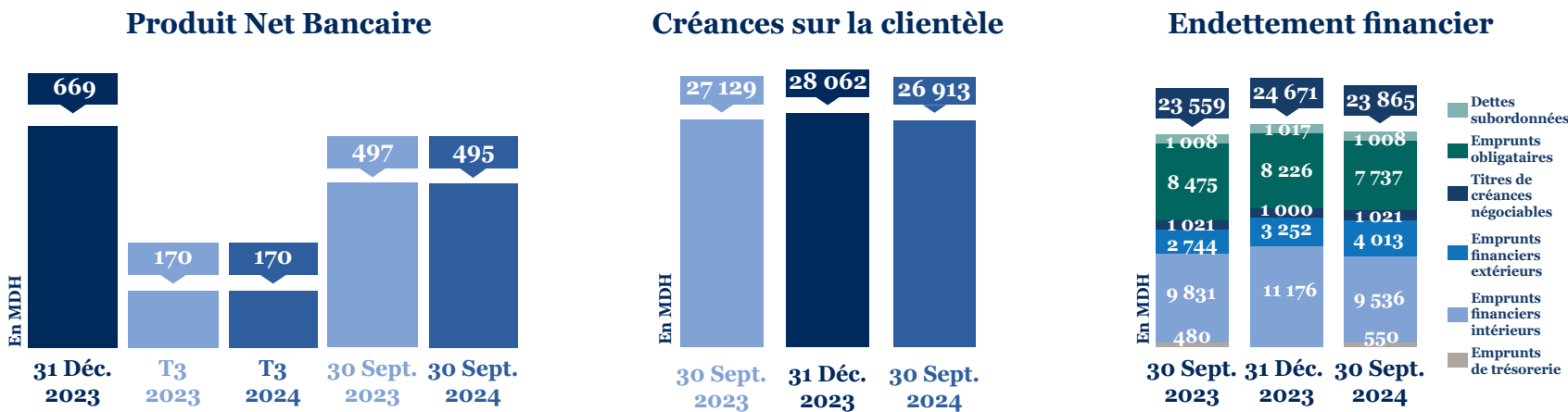
Consciente des enjeux liés au changement climatique, la Banque a procédé, en novembre 2024, à la mise à jour de sa Politique E&S, afin d'intégrer la composante « Risques et opportunités climatiques », selon une démarche de mise en conformité continue et un alignement progressif de ses opérations avec les meilleurs standards internationaux en matière de durabilité.

L'intégration de cette nouvelle composante renforce l'expertise de la Banque en matière de durabilité et permet de promouvoir un développement bas carbone et résilient des territoires.

Conformément à la politique E&S de l'Institution, les résultats du rating E&S font ressortir que la majorité des projets financés par la Banque à fin septembre 2024 sont classés dans les « Catégories D ou C » et concernent des projets à risques minimes et maîtrisables.



Principaux indicateurs financiers au 30 septembre 2024



A fin septembre 2024, le PNB du Fonds d'Equipeement Communal s'est établi à 495 MDH, soit un niveau comparable à celui enregistré au cours de la même période de l'année précédente.

De leur côté, les engagements de prêts et les décaissements de prêts ont atteint respectivement, 1 780 MDH et 1 220 MDH à fin septembre 2024, et ont permis au FEC de contribuer au financement de plusieurs projets portés par les Collectivités Territoriales dans différents secteurs d'intervention. Il y a lieu de souligner que l'activité de prêts à fin septembre 2024 a été marquée par un retour à un niveau normatif par rapport à l'année 2023, laquelle avait été marquée par le co-financement par le FEC d'un projet stratégique, qui se distingue par l'importance de son volume d'investissement.

A travers ces nouveaux financements, les créances sur la clientèle ont atteint près de 27 MMDH à fin septembre 2024.